

RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL,
concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)– ANNEXE II. exigences concernant l'établissement de la fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NOM DE PRODUIT: **NORTEMBIO POOL ÉLÉVATEUR DE pH**

N°. CAS: 144-55-8

N°. CE: 205-633-8

N°. D'ENREGISTREMENT REACH: 01-2119457606-32-XXXX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de produit: élévateur de pH pour les Piscines et Spas.

Utilisations déconseillées: Inconnue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue, Alexander Humboldt N°12, 11500 El Puerto de Santa María, Cadiz (Espagne).

Numéro de téléphone: 0034 856 925 095

E-mail: elpuerto@nortemchem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence: 0034 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9h00 à 18h00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

La substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Ne s'applique pas.

2.3. Autres dangers

PBT: Cette substance n'est pas identifiée en tant que substance PBT.

vPvB: Cette substance n'est pas identifiée comme une substance vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Conseil général: aucune précaution particulière n'est requise.

En cas d'inhalation: déplacez-vous vers l'extérieur. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

En contact avec les yeux: Bien rincer à grande eau, même sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un spécialiste.

En cas de contact avec la peau: Laver avec du savon et de l'eau.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Ne s'applique pas.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l' incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement. Le produit ne brûle pas seul.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Non combustible.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie : Ne s'applique pas

5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations: Ne s'applique pas

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles: Eviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales: Évitez de décharger de grandes quantités dans le drain.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage: nettoyez le déversement manuellement, avec un balayage ou un aspirateur.

6.4. Référence à d'autres sections

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une utilisation sûre: Utilisez une protection pour vos yeux.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Ce n'est pas nécessaire. Il n'y a pas de risques spéciaux pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Lavez-vous les mains après chaque usage. Évitez le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage: Conservez l'emballage bien fermé dans un endroit sec et frais protégé de la lumière.

Conditions de stockage commun: Tenir à l'écart des acides forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation spécifique : élévateur de pH pour les Piscines et Spas.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés: Assurer une extraction et une collecte des poussières adéquates sur les machines.

Protection individuelle:

Protection respiratoire: Utilisez uniquement une protection respiratoire conforme aux normes internationales. Respirateur avec filtre à vapeur (EN 141). Type de filtre P2.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: Utilisez des gants appropriés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre solide
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	N/A*
pH	8.4 (25 °C)
Point de fusion/point de congélation	>500 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>50 °C
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative	$\geq 2.21 - \leq 2.23 \text{ g/cm}^3$ (20 °C)
Solubilité(s)	93.4 – 108.8 g/L
Coefficient de partage: n-octanol/eau	-
Température d'auto-inflammabilité	N/A
Température de décomposition	Il ne se décompose pas
Viscosité	-
Propriétés explosives	Il n'explose pas
Propriétés comburantes	Non comburant

* N/A: Ne s'applique pas.

9.2. Autres informations

Sans objet.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Il ne se décompose pas dans les conditions de stockage indiquées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune n'est connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: L'humidité et la chaleur ambiante peuvent provoquer la prise en masse du produit..

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts. Éviter l'humidité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Il ne se décompose pas dans les conditions de stockage indiquées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Type de danger qu'implique ce produit: Sans objet.

Toxicité aiguë: Oral (rat): LD50 = 4000 mg/Kg

Inhalation (rat): LC50 > 4.74 mg/l

Cutanée (rat): Études non nécessaires pour des raisons scientifiques.

Corrosion cutanée ou irritation cutanée: N'irrite pas la peau (lapin).

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: N'irrite pas les yeux (lapin).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Études non nécessaires pour des raisons scientifiques.

Mutagénicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique: Non applicable.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée: Non applicable.

Danger par aspiration: Sans objet.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Crustacés, *Daphnia magna*, EC50, 48 heures, 4100 mg/l.

Crustacés, *Daphnia magna*, NOEC, 48 heures, 3100 mg/l.

Poissons, *Lepomis macrochirus*, LC50, 96 heures, 7100 mg/l.

Poissons, *Lepomis macrochirus*, NOEC, 96 heures, 5200 mg/l.

Poissons, *Oncorhynchus mykiss*, NOEC, 96 heures, 2300 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

On n'attend pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Sans objet. Composé inorganique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Traitement des résidus de produit: Eliminer conformément aux réglementations locales.

Traitement de résidus des emballages: Vider les emballages contaminés de façon appropriée. Ils peuvent être recyclés en plastique après un nettoyage approprié (rincer le récipient avec de l'eau).

*Sans précautions particulières

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

14.1. Numéro ONU

Ne s'applique pas.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage

Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement

Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs

Ne s'applique pas.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

N'est pas considéré comme un produit chimique dangereux.

RUBRIQUE 16: Autres informations

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

Classe de danger	Ne s'applique pas.
Catégorie de danger	Ne s'applique pas.
Mention de danger	Ne s'applique pas.
Mention d'avertissement	Ne s'applique pas.
Conseils de prudence	Ne s'applique pas.